

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 mai 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
Claudette Trudel Bédard, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Tommy Plamondon, conseiller

Sont absents :

Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2011  
05-139 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-140 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011.
4. Correspondance.
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. A) Nomination du maire suppléant.  
B) Nomination d'un conseiller sur le C.A. de l'aménagement du Parc-École.  
C) Nomination d'un conseiller sur le comité de Rues Principales.
8. Demande de dérogation mineure pour le 111, 9<sup>ème</sup> avenue Lac-Croche Sud.
9. Soumission pour le pavage des rues Carré Proteau et de la Montagne.
10. Soumission pour l'achat de tables et de chaises pour le Pavillon Desjardins.
11. Soumission pour la fourniture et la levée de conteneurs à chargement avant.
12. Soumission pour la fourniture et l'entretien des espaces verts.

13. A) Préviation de travaux pour la voirie de l'année 2011.  
B) Demande d'aide financière au Ministre des Transports pour des travaux de voirie.  
C) Demande de soumissions de béton pour la réfection du trottoir de la rue Notre-Dame.  
D) Engagement de personnel et de machinerie pour la réfection des trottoirs et parcs.
14. Demande de commandite :
  - a) AFEAS de Sainte-Thècle.
  - b) Passe-partout de l'école Masson.
  - c) Promotion Ste-Thècle Inc..
  - d) Fondation du CSSS de l'Énergie.
  - e) Jeux du Québec.
  - f) AFS Interculture Canada.
15. Appartenance Mauricie/ offre de calendrier 2012.
16. Fonds pour les entreprises /Demande d'aide financière.
  - A) Sylvain Prince pour Marché aux puces Prince.
  - B) Robert Poisson amélioration de Menu Bouffe.
  - C) Alain Tremblay pour un bazar.
17. A) Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau.  
B) Avis de motion pour modifier le règlement du débarcadère du lac Croche.
18. A) Chambre de Commerce de Mékinac invitation au Souper de crabes.  
B) Municipalité de Lac-aux-Sables invitation à une conférence de presse.  
C) Benoît Beaupré, MRC de Mékinac, invitation à la présentation du logiciel Target 9-1-1.  
D) CLD invitation à un 5 à 7 touristique.
19. Programme PAIR.
20. Aménagement de l'Éco-centre du garage municipal et achat d'un conteneur.
21. Achat d'un fendeur d'aqueduc.
22. Fonds pour comité de la Coopérative d'Habitation de Sainte-Thècle.
23. Location d'un photocopieur.
24. Projet de résolution de la Ville d'Amqui en faveur de l'adoption d'une véritable politique de décentralisation au Québec.
25. Hebdo Mékinac annonce pour le nouveau garage Roger Plamondon.
26. Questions de l'assistance.
27. Affaires nouvelles :
  - A) Demande de la SSJB.
  - B) Demande de Charles Tessier (Les Jardins St-Georges).
  - C) Demande de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite.
28. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011, tel que rédigé.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Correspondance reçue en avril 2011

- **Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec**

Le MDDEP nous confirme que pour le 810 rue Saint-Jacques il ne requerra pas de leur part une étude de caractérisation en vertu de l'article 31.53 de la Loi. Ce présent avis est valide uniquement pour le projet présenté dans la lettre du 29 mars 2011 écrite par les propriétaires, soit pour un commerce de vente d'articles neufs et usagés dans les bâtiments existants.

Le MDDEP donne un avis d'infraction à l'érablière chez Anita et Angelo pour avoir procédé à l'exécution de travaux d'égoût ou à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées pour leur cabane à sucre avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministère et d'avoir obtenu son autorisation.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec**

À la suite de la rencontre avec les promoteurs concernant le projet d'auberge de villégiature commerciale au Lac Lejeune, le MRNFQ trouve que le projet tel que présenté démontre de sévères lacunes quant à sa rentabilité financière et conséquemment est jugé irrecevable. Si les promoteurs persistent dans leur désir de mettre sur pieds un projet de moindre envergure, le MRNFQ pourrait les orienter vers d'autres sites potentiels et le CLD pourrait les soutenir dans la rédaction de leur plan d'affaires.

- **Ministère des transports du Québec**

Le ministère des transports nous annonce que pour l'année 2011-2012 une somme de 92 399 \$ nous sera accordée pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

- **Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec**

Le MAMROT nous informe que le 10 juin 2011 un versement de 31 413 \$ correspondant à 90 % du montant autorisé, nous sera versé concernant la demande initiale de compensations tenant lieu de taxes municipales pour vos immeubles de réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Le MAMROT nous confirme qu'un versement de 40 072.05 \$ nous sera versé le 20 avril 2011. Ce montant correspond au versement d'une aide financière, payable sur 20 ans, dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.

- **Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec**

Ils ont le plaisir de nous annoncer la tenue de la sixième édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active du 5 au 8 mai 2011.

- **Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-**

## **Québec**

L'Agence nous demande de leur faire parvenir une photo numérique identifiée no, nom et prénom des premiers répondants.

### - **Association des directeurs municipaux du Québec**

L'ADMQ travaille présentement à l'élaboration d'un code d'éthique conçu pour les directeurs généraux et les employés municipaux. Ce code, ainsi que le plan de formation à ce sujet, seront dévoilés dans le cadre du congrès 2011 de l'ADMQ, en juin. Il est précisé que le code d'éthique des élus, préparé et soumis par la FQM, est conçu pour les élus et ne peut être adapté au directeur général et aux employés.

### - **L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.**

L'AQDR de Mékinac nous envoie le bulletin intitulé <<Rayonnement>> où il parle du Programme logement adapté pour les aînés autonomes, du consortium en développement social de la Mauricie, du vieillissement de la population etc....

### - **Citoyenneté et Immigration Canada**

Ils sont heureux d'annoncer le lancement du Prix de la citoyenneté du Canada de 2011. Le prix de la citoyenneté permet de rendre hommage aux Canadiennes et Canadiens qui s'engagent sans relâche à faire promotion de la citoyenneté active au sein de leur collectivité. Le nom des gagnants du prix de la citoyenneté du Canada sera annoncé pendant la semaine de la citoyenneté, qui aura lieu du 17 au 23 octobre 2011.

### - **Corporation transport adapté Mékinac**

La CTAM nous invite à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra jeudi 5 mai 2011 à 19h30 au local de l'APEN.

### - **CPE les Soleils de Mékinac**

À la suite de rumeurs, Madame Aline Doucet et Madame Monic Côté nous écrivent une lettre qui mentionne qu'ils ne fermeront pas leur garderie en milieu familial.

### - **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Le CPTAQ accepte la demande pour le dossier 371125 au Lac Bourdais.

La CPTAQ autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour un chalet et ses accessoires concernant la propriété de Monsieur Soucy et Madame Semal.

### - **Corporation de développement durable de Mékinac (Pont Mékinac)**

LE CDDM nous envoie un chèque au montant de 20 000 \$ pour l'aide financière concernant le camion à vidanges.

### - **Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette S.E.N.C.R.L. Comptable agréés.**

Le bureau de comptable Dessureault nous envoie les états financiers pour la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

### - **Les Entreprises Bourget Inc.**

Cette entreprise nous informe des produits et services liés à la construction et à l'entretien du réseau routier dont entres autres, les revêtements bitumineux de type de traitement de surface.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

La FQM dresse un bilan des plus positifs de la rencontre de la tournée des rendez-vous du président qu'elle a tenue le 14 avril dernier. La rencontre a permis d'aborder plusieurs dossiers d'importance pour la région et que la FQM entend défendre auprès, notamment, du gouvernement du Québec. On y retrouve des sujets comme le gaz de schiste, les retombées locales des projets énergétiques, le respect des compétences municipales en aménagement du territoire, le branchement à Internet haute vitesse, l'indexation des montants pour l'entretien de la voirie, de même que l'occupation dynamique du territoire québécois devant passer par l'accessibilité à des services de proximité, notamment, en santé et en éducation.

La FQM accueille favorablement l'annonce du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture assorti d'une enveloppe de 10 millions de dollars sur 4 ans. Pour le président de la FQM, cette annonce << s'inscrit en droite ligne avec ses préoccupations exprimées à de multiples reprises en vue de faire en sorte que le territoire agricole serve d'assise au développement rural dans une perspective de multifonctionnalité et d'occupation dynamique du territoire québécois>>.

La FQM accueille favorablement l'annonce, aujourd'hui par le premier ministre, la ministre des Ressources naturelles et de la faune, le ministre des transports, le ministre du développement durable, de l'innovation et des Parcs, de différentes mesures visant à favoriser l'utilisation des véhicule électriques au Québec. La FQM salue cette initiative qui permettra de rejoindre des objectifs de développement durable et de protection de l'environnement en misant sur l'une des principales richesses naturelles du Québec, l'hydroélectrique.

- **La Mutuelle des municipalités du Québec**

La MMQ nous invite à la 9<sup>e</sup> assemblée générale annuelle qui aura lieu le 19 mai 2011 à Drummondville. Cette assemblée nous permettra de prendre connaissance des résultats de l'année financière 2010. De plus, nous aurons également l'occasion d'en apprendre davantage sur les activités de notre Mutuelle et ses projets d'avenir.

Le MMQ nous envoie son bulletin annuel 2010. Succinct et facile à interpréter, ce document nous renseigne sur l'évolution du dossier d'assurance de notre municipalité, MRC ou régie intermunicipale au cours de la dernière année et depuis son adhésion à la MMQ.

- **Le Groupe Consilium *Rh & relation de travail***

Le Groupe Consilium nous offre ses services dans le domaine de gestion des ressources et des relations de travail, agissant à titre de consultant auprès des entreprises syndiquées ou non syndiquées.

- **Municipalité Lac-aux-Sables**

La Municipalité de Lac-aux-Sables nous remercie pour notre participation à la campagne de financement orchestrée par la municipalité. Une somme de 7 697.00 \$ a été amassée ce qui permettra de renouveler et remplacer une grande quantité de matériel sportif.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La Régie s'adresse à nous aujourd'hui pour faire le point sur les affaires de la Régie. Ils nous parlent entre autres de leur états financiers, des ententes intermunicipales, de la fusion administrative et la récupération.

- **Sintra Inc.**

Ils ont le plaisir de nous transmettre un dépliant d'information concernant notre nouveau procédé anti-remontée de fissures, soit le <<FiberMat>> ainsi que le traitement de surface.

- **Union des municipalités du Québec**

Participant à la conférence de presse du premier ministre du Québec, Monsieur Charest annonçant différentes mesures visant à favoriser l'utilisation des véhicules électriques au Québec. L'UMQ salue et est fière de collaborer avec le gouvernement du Québec à la concrétisation du déploiement des véhicules électriques.

Rés. 2011  
05-142:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois d'avril 2011 (réf. résolution 2011-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour Avril 2011)		
- Vallée Alain	944.36	
- Lacombe André	485.96	
- Plamondon Tommy	485.96	
- Tessier Jacques	485.96	
- Beaudoin André	485.96	
- Cloutier Bertin	485.96	
- Trudel-Bédard Claudette	485.96	<b>3 860.12</b>
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 02-04-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Dumas Louise	377.47	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	208.32	
- Ricard Jacques	110.04	
- Prince Mélanie	297.53	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Vandal Mathieu	56.08	
- Lavoie Philippe	107.56	
- Vallée Laurence	20.40	
- Béland Ricard Maxime	20.40	
- Veillette Julie	656.09	<b>4 128.52</b>
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 9-04-2011)		
- Dumas Louise	377.47	
- Vallée Yves	554.19	
- Piché Jean-Yves	599.51	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Béland Ricard Maxime	35.69	

- Boutet Normand	349.52	
- Boutet France	208.32	
- Prince Mélanie	360.51	
- Lavoie Philippe	59.93	
- Ricard Jacques	69.93	
- Veillette Julie	656.09	
- Dionne Danny	473.13	
- Vallée Laurence	30.59	<b>4 273.78</b>
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 16-04-2011)		
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Gonneville Gérald	500.09	
- Lavoie Philippe	64.93	
- Dumas Louise	415.73	
- Boutet France	220.30	
- Veillette Julie	656.09	
- Ricard Jacques	58.47	
- Boutet Normand	491.91	
- Prince Mélanie	360.51	
- Béland Ricard Maxime	33.14	
- Vandal Mathieu	35.69	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Vallée Yves	554.18	
- Dionne Danny	583.44	<b>4 992.23</b>
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 23-04-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	668.76	
- Dumas Louise	415.73	
- Boutet France	208.32	
- Ricard Jacques	69.93	
- Prince Mélanie	343.73	
- Magnan Sylvain	498.89	
- Vallée Yves	554.18	
- Lavoie Philippe	62.43	
- Vallée Laurence	66.28	
- Béland Ricard Maxime	50.99	
- Gonneville Gérald	500.06	
- Veillette Julie	656.09	
- Boutet Normand	394.29	<b>5 120.41</b>
0000. Caisse Populaire (Salaires des pompiers d'avril 2011)		
- Beaudoin André (premier répondant)	80.00	
- Beaudoin André (pompier)	317.75	
- Carrier Lucien	38.79	
- Francoeur Yvan	87.55	
- Plamondon David	80.17	
- Plamondon Tommy (premier répondant)	20.69	
- Magnan Stéphane	41.38	
- Dessureault Martin	80.17	
- Mongrain St-Laurent Yves (premier répondant)	60.00	
- Mongrain St-Laurent Yves (pompier)	82.23	
- Gavillet Martin	38.79	
- Dionne Danny	80.17	
- Marcotte Éric	80.17	
- Bacon Stéphane	41.38	
- Abel Frédéric	80.17	
- Baril Carl	41.38	
- Paquin Yves	41.38	<b>1292.17</b>
0000. Télus : Téléphone Municipalité		933.61
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		113.23
0000. Télus : Téléphone bibliothèque		69.41

0000.	Télus : téléphone caserne	69.36
0000.	Bell Mobilité : Cellulaire du maire et de l'inspecteur	92.98
0000.	Hydro-Québec : Élect. Égout Lac chicots	648.46
0000.	Hydro-Québec : Garage Municipal	238.10
0000.	Hydro-Québec : Caserne	1 313.19
0000.	Hydro-Québec : Réservoir d'eau potable	204.40
0000.	Hydro-Québec : Pompe Égout Magnan	581.68
0000.	Hydro-Québec : Électricité Hôtel de ville	3 059.03
0000.	Hydro-Québec : Chauffage Hôtel de ville	3 869.45
0000.	Hydro-Québec : Geai Bleu	94.02
0000.	Hydro-Québec : Promenade	102.38
0000.	Hydro-Québec : Terrain de baseball	407.33
0000.	Hydro-Québec : Assain. eau, Station	1 702.05
0000.	Hydro-Québec : Pompe aqueduc	1 361.07
0000.	Hydro-Québec : Éclairage de rues	2 097.58
0000.	Hydro-Québec : Entrepôt Lacordaire	470.14
0000.	Revenu Québec : DAS provinciales pour mars 2011	9 324.80
0000.	Revenu Canada : DAS fédérales régulières mars 2011	1 065.31
0000.	Revenu Canada : DAS fédérale tx réduit mars 2011	2 730.09
0000.	CSST : Année 2010	3 499.20
0000.	Kubota : location tracteur	669.05
0000.	Ascenseurs Thyssenkrupp : entretien ascenseur avril	258.89
0000.	Delage Landen : loc. photocopieur avril à juin 2011	666.46
0000.	Visa : rencontre Coop santé + 100 <sup>e</sup> anniv. La Tuque	134.71
0000.	Visa : repas rencontre synd, pièces bandes de patinoire	1 793.32
4239	Ministre des finances : MDDEP site neiges usées	1 046.00
4240	Imavision : droits film « Nos Lacs sous la surface »	184.56
4241	Ferme champs de saveurs	1 025.33
4242	Syndicat régional des employés: cot. syndicales mars	373.34
4243	Noël des enfants : Remb. des décorations	143.57
4244	Machineries A.B. Inc, rép. Entretien kubota	161.01
4245	Micromédica, installation nouvel ordi. Bibliothèque	259.18
4246	CHÈQUE ANNULÉ	
4247	Ch. Julie Noël/R. Leduc, aide domiciliaire 2010,	603.85
4248	Frais congrès ACSIQ, André Beaudoin	529.75
4249	Croix Bleue : Assurances collectives avril 2011	2 410.80
4250	Congrès annuel 2011, assoc. des directeurs	512.66
4251	Commandite APEN	100.00
0000	Caisse Populaire de Sainte-Thècle	
	- Dépôt REER avril 2011	3 111.16
	-Remb. de prêts #4, PADEM	47 171.98
	- Frais d'int. emprunt tempo. PRECO St-Gabriel, #7	2 733.00
	- Frais d'int. emprunt tempo. PRECO Villeneuve, #12	3 038.56
	- Frais d'intérêts marge de crédit	239.84
	- Frais de relevé avril 2011	5.00
<b>SOUS-TOTAL DES DÉPENSES AVRIL 2011</b>		<b><u>124 886.12</u></b>

## **AUTRES DÉPENSES**

4252	Angelo Trépanier : Ensemble cadeau 100 <sup>e</sup> Tuque	50.00
4253	Acier GM : Matériaux pour la patinoire	227.27
4254	Ass. des chefs en sécurité incendie du QC : Insc cong.	529.75
4255	Julie Bordeleau : Formation site internet	20.00
4256	Fleur de mai : Pitou chat, Korvette et Valérie	174.30
4257	Canadien National : Passages à niveau	1 079.55
4258	Centre Bureautique : Loc. module de finition, contrat	1 074.15
4259	Centre de gestion et équip. roulant : loc.camion Inc.	2 152.09
4260	Classement Luc Beaudoin : Matériel pour la Coop	5 773.72
4261	Communication L.A.S.:Radio portatif camion vidange	776.97
4262	Comptoir d'escompte Moreau : Fourn. de bureau etc	545.69

4263	D.H Électronique : Câble, Accessoire GPS, Cle USB	56.92
4264	Dicom : Frais de transport	19.15
4265	Danny Dionne : Dépense pour son camion	19.20
4267	Daniel Durocher : Install. prise 20Amp photocopieur	239.47
4266	Dontigny Réjean:asphalte N-Dame, garage, caserne...	733.96
4268	École Masson : location pour gymnastique	324.68
4269	Entreprise Roger Bacon : essence	2 684.32
4270	Entreprises St-Ubald : contrat pour enlèv. neige (6°)	35 574.03
4271	Esso Pétrolière Impériale : huile à chauffage	1 957.14
4272	Fédération québ.des Municipalités : transport pièces	9.69
4273	Ferme Lac Travers : Déneig. conteneur, trottoir, parc	1 196.21
4274	G.A. Automobile : Matér. patinoire et camion vidange	2 521.56
4275	Garage Claude Lamarre : essuie glace pour le tracteur	21.08
4276	Garage Roger Plamondon : Réparation camion GM	1 184.91
4277	Garage Sylvain Ricard : Réparation Chevrolet 1500	863.56
4278	Général surplus 2000 Inc. : Pièce et toupie	838.20
4279	Georges Paquin Excavation : déneig. + balayage rues	3 491.56
4280	Groupe CLR : location radios PR, syst. comm.	348.96
4281	Trans. Hebdo Mékinac : Annonce Expo Mékinac	172.03
4282	Jean-Louis Lajoie : contrat entretien HV et garage	385.06
4283	Laboratoire Environex : Analyse de l'eau	171.74
4284	Lettrage Plamondon : Lettrage du camion vidange	552.31
4285	Linde Canada : bonbonne a souder	396.19
4286	M.R.C. Mékinac : Inspecteur, fosses, SMI, enfouis.	62 841.32
4287	J.Y. Martel : Transport et disposition des vidanges	444.31
4288	Matériaux Roy : Mèches pour la toupie	188.00
4289	Microgest informatique : Soutien technique	102.53
4290	Le Nouvelliste : Annonce pour les travaux pavage C-P	496.26
4291	Pierre Naud : access. Hôtel de ville et piles pompiers	1 082.30
4292	Poste Canada : Frais d'envoi bulletin et calendrier	583.74
4293	Produit Électronique : Achat d'un GPS	471.65
4294	Pro-Plus : Produit entretien HV	224.57
4295	Protection incendie CFS : Gants, veste, casque, etc	448.54
4296	Quinc. Lafrance: art. Coop santé, garage, h. de ville	250.24
4297	Real Huot : pièce pour aqueduc	2 146.24
4298	R. Léveillé : Inspection et entretien extincteur	42.40
4299	La Fondation Rues Principales : 25% acompte	4 898.78
4300	Sani-Mont : nettoyage égout sanitaire rue Villeneuve	1 350.65
4301	Service Matrec : Service de collecte domestique	9 148.18
4302	Transport en Vrac Région 04 : transport PRECO	3055.90
4303	Claudette Trudel Bédard : Frais de représ. et repas	66.60
<b>SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES AVRIL 2011</b>		<b>154 007.63</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES AVRIL 2011</b>		<b>278 893.75</b>

Rés. 2011  
05-143 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril 2011 au montant de 278 893.75 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Gaston Tessier demande d'expliquer dans le bulletin municipal les dépenses pour la construction du Pavillon Desjardins et des aménagements du parc Saint-Jean-

Optimiste. Il demande aussi si la municipalité a une politique pour les frais remboursés aux élus et aux employés municipaux.

Rés. 2011

05-144: Nominaton du maire suppléant

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André Lacombe, conseiller au siège numéro 1,

- a) maire suppléant pour les trois prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-145: Nominaton d'un conseiller sur le C.A. du comité d'aménagement du Parc-École

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André Beaudoin, conseiller au siège numéro 2, comme représentant de la municipalité sur le C.A. du comité d'aménagement du Parc-École de l'école Masson de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-146: Nominaton d'un conseiller sur le comité de Rues Principales

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée, maire et Bertin Cloutier, conseiller au siège numéro 6, comme représentant de la municipalité sur le comité de Rues Principales.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-147: Dérogation mineure pour le 111, 9<sup>ème</sup> avenue Lac-Croche-Sud à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure de Chantale Laliberté pour implanter une piscine hors terre en cour avant de sa propriété au 111 9<sup>ème</sup> avenue Lac-Croche-Sud;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage 8-90 de la municipalité prescrit qu'une piscine hors terre doit être implantée dans la cour arrière ou latérale d'un terrain;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a traité cette demande et recommande d'accepter la dérogation mineure de Chantal Laliberté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure suivante pour le 111, 9<sup>ème</sup> avenue Lac-Croche-Sud comme suit :

Autorise l'installation d'une piscine hors terre dans la cour avant de sa résidence à la condition d'implanter la piscine hors de la marge de recul avant soit à 7,6 mètres (25

pieds) de la ligne du chemin privé et à plus de 1 mètre (3.28 pieds) des lignes latérales du terrain le tout en cour avant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-148:

Soumission pour le pavage des rues Carré Proteau et de la Montagne

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de

- Construction et Pavage Boisvert Inc. de :	83 038.23 \$
- Maskimo construction Inc. de :	92 165.33 \$
- Constructions et Pavages Continental de :	86 162.05 \$
- Construction et Pavage Portneuf Inc. de :	93 866.13 \$
- Nasco Inc. de :	93 706.73 \$

CONSIDÉRANT que Michel Bérubé, ingénieur, de Pluritec ingénieurs-conseils a vérifié la conformité des soumissions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse conforme soit celle de Construction et Pavage Boisvert Inc. au montant de 83 038.23 \$ taxes incluses pour les travaux de pavage : l'excavation et le transport des matériaux MG 20 excédentaires 200 m<sup>3</sup>, la mise en forme et compaction finale et enrobé bitumineux, EB-14, 168 kg/m<sup>2</sup>, pour les entrées privées : la mise en forme et compaction finale et l'enrobé bitumineux, ESG-10, 120 kg/m<sup>2</sup>.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-149:

Soumission pour l'achat de tables et de chaises pour le Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de

- Comptoir d'Escompte Moreau Inc. pour 8 tables de :	631.92 \$ plus taxes
- Comptoir d'Escompte Moreau Inc. pour 50 chaises de :	1 899.50 \$ plus taxes
- Pierre Naud Inc. pour 8 tables de :	440.00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète les items suivants aux endroits suivants :

Chez Pierre Naud Inc. 8 tables pliantes en résine blanc au coût de 501.27 \$ taxes incluses.

Chez Comptoir d'Escompte Moreau Inc. 50 chaises au coût de 2 164.01 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-150:

Soumission pour la fourniture et la levée de conteneurs à chargement avant

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de

- Service Matrec Inc. pour fournir 5 conteneurs et 34 levées de : 14 110.00 \$ plus taxes
- Service Cité Propre Inc. pour fournir 5 conteneurs et 34 levées de : 18 676.00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse conforme soit celle de Service Matrec Inc. pour la fourniture de 5 conteneurs ainsi que 34 levées des conteneurs municipaux et

commerciaux de la municipalité au coût de 415.00 \$ par levée pour un total de 14 110.00 \$ plus taxes pour la période allant du 2 mai au 27 décembre 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-151 :

Soumissions reçues pour l'entretien des espaces verts

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'entretien des espaces verts de

Paysagiste Claudette Piché :

Pour fournir et planter des fleurs : \$ 3 800.00

Pour l'entretenir des arbres et arbustes : \$ inclus

Centre Jardin Multi-Fleurs :

Pour fournir et planter des fleurs : \$ 2 100.00

Pour l'entretenir des arbres et arbustes : \$ 850.00

CONSIDÉRANT les recommandations de Claudette Piché concernant l'entretien des arbres et arbustes;

CONSIDÉRANT que les travaux sont de moins de 25 000.00 \$ et que la municipalité n'était pas dans l'obligation de demander des soumissions;

CONSIDÉRANT que l'offre de service de Paysagiste Claudette Piché semble convenir mieux exigences des travaux d'entretien à réaliser dans les espaces verts de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu majoritairement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Paysagiste Claudette Piché au montant de 3 800.00 \$ plus les taxes applicables pour fournir et planter des fleurs ainsi que pour faire l'entretien des arbres et arbustes des espaces verts aux endroits demandés dans la résolution 2011-04-129 de la municipalité de Sainte-Thècle.

Le conseiller André Lacombe se prononce contre cette résolution.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2011  
05-152 :

Prévision de travaux de voirie pour l'année 2011

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire effectuer les travaux de voirie durant la saison estivale 2011;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour les travaux amélioration des chemins et rues de la municipalité sont de 130 000 \$;

CONSIDÉRANT que le comité de voirie s'est réuni lundi le 26 avril 2011 et propose la réfection du trottoir dans les rues Notre-Dame et quelques autres travaux sur différents chemin et rues de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle décrète les travaux suivants à être effectués en 2011 :

A) Sur la rue : Notre-Dame

Réfection du trottoir sur le côté ouest de la rue

Entre les rues Veillette et Bédard:	\$ 66 000.00
<u>Sur la rue Notre-Dame et Saint-Jacques</u>	
Réhabilitation de 3 regards pluviaux	\$ 5 000.00
<u>Sur le chemin Joseph Saint-Amant:</u>	
Installation de panneaux de circulation:	\$ 2 500.00
<u>Sur la route 352</u>	
Nettoyage de fossé :	\$ 3 000.00
	-----
GRAND TOTAL DES DÉPENSES DE VOIRIE :	\$ 76 500.00

B) Ces dépenses seront autorisées par le conseil sur demande de soumissions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-153 :

Demande d'aide financière à la Ministre des Transports pour des travaux de voirie.

CONSIDÉRANT que la municipalité a investi au fil des ans beaucoup d'argent pour l'amélioration de son réseau routier;

CONSIDÉRANT qu'avec le budget de la municipalité on ne peut effectuer tous les travaux de voirie

CONSIDÉRANT que la municipalité désire effectuer des travaux d'amélioration sur les chemins Saint-Joseph, Saint-Michel Nord, Saint-Pierre Sud, les rues Masson et Centenaire à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que les travaux sur les rues et chemins décrits précédemment sont estimés à environ 100 000 \$ :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adresse une demande d'aide financière de 50 000 \$ au Ministre des Transports, Monsieur Sam Hamad pour réaliser les travaux d'amélioration des rues et chemins suivants :

- Chemin Saint-Michel Nord, réparation d'asphalte :	24 000.00 \$
- Chemin Saint-Pierre Sud, réparation d'asphalte :	25 000.00 \$
- Chemin Saint-Joseph, profilage des fossés et ajout de pierre	40 000.00 \$
- Rue Masson, réparation de la surface en asphalte :	5 000.00 \$
- Rue du Centenaire, réparation de la surface en asphalte:	6 000.00 \$
	-----
Pour un grand total de dépenses de voirie municipale de :	100 000.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-154 :

Demande de soumission de béton pour la réfection du trottoir de la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que la municipalité aura besoin de béton pour effectuer la réfection des trottoirs sur les rues Masson, Grenier et Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que le coût de la fourniture de ce béton sera probablement supérieur à 25 000 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions par invitation à Béton Crête et Béton St-Marc (Graymont) pour la fourniture de 130 mètres cubes de béton qui serviront à la réfection du trottoir de la rue Notre-Dame.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-155 :

Engagement de personnel et de machinerie pour la réfection du trottoir de la rue Notre-Dame, pour finir les travaux du parc Saint-Jean-Optimiste et du PRECO des rues Villeneuve, Carré Proteau et de la Montagne

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Gilles Lamarre pour l'entretien des parcs à compter du lundi 9 mai 2011 et les employés occasionnels suivantes : Patrice St-Amand à compter du lundi 9 mai 2011 et les autres employés occasionnels seront rappelés au besoin par l'inspecteur municipal en autant que les travaux le justifient. L'inspecteur municipal est aussi autorisé à louer la machinerie nécessaire pour réaliser ces travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-156:

Demande de commandite de l'AFEAS

CONSIDÉRANT que l'AFEAS demande de commandite pour le souper-spectacle, le mercredi 8 juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00\$ à l'AFEAS pour la tenue d'un souper-spectacle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-157:

Demande de commandite de Passe-partout de l'école Masson

CONSIDÉRANT que le comité de Passe-Partout de l'école Masson nous demande une commandite pour organiser un voyage en train pour les 24 élèves de l'école Masson;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50.00 \$ à l'école Masson pour l'activité de passe-partout.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-158:

Demande de commandite de Promotion Ste-Thècle Inc.

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. nous demande une commandite pour organiser le Festival Champêtre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 2 000.00 \$ à Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'organisation du Festival Champêtre 2011 qui se teindra les 8, 9 et 10 juillet 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-159:

Demande de commandite de la Fondation du CSSS de l'Énergie

CONSIDÉRANT que la Fondation du CSSS de l'Énergie nous demande de souscrire à leur fondation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 200.00 \$ à la Fondation du CSSS de l'énergie pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-160:

Demande de commandite pour les Jeux du Québec

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan organise la 47<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec en 2012;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan compte sur le soutien financier des municipalités de la région pour faire une réussite de cette final des Jeux du Québec 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à la Ville de Shawinigan pour l'organisation des Jeux du Québec 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de commandite de AFS Interculture Canada

Le conseil ne donne pas suite à cette demande de commandite.

Rés. 2011  
05-161 :

Appartenance Mauricie/achat de calendriers historiques 2012 sur le Tourisme en Mauricie.

CONSIDÉRANT l'offre de Appartenance Mauricie Société d'Histoire Régionale d'une publicité dans leur calendrier historique à l'achat de 25 calendriers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter 25 calendriers, édition 2012 au coût de 10 dollars chacun de Appartenance Mauricie Société d'Histoire Régionale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière

Le conseil demande aux demandeurs de l'aide financière pour commerce et entreprise de leur fournir un état des investissements qu'ils prévoient réaliser pour leur entreprise.

Les demandeurs sont :  
Sylvain Prince du Marché aux puces Prince  
Robert Poisson pour Menubouffe  
Alain Tremblay pour l'ouverture d'un bazar à Sainte-Thècle ;

#### Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau

Madame Claudette Trudel Bédard, conseillère et membres du comité de protection des lacs de Sainte-Thècle demande de retarder l'adoption de ce règlement; car leur comité n'a pas encore statué sur le modèle de règlement à adopter.

#### Avis de Motion

Claudette Trudel Bédard donne avis de motion à l'effet de présenter à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement 261-2009 et 269-2010 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac Croche, située au débarcadère du Parc St-Jean-Optimiste.

#### Chambre de Commerce de Mékinac/Invitation

Divers membres du conseil municipal ont déjà leur billet pour assister à cette activité de la Chambre de Commerce de Mékinac. Le conseil ne juge pas nécessaire d'acheter d'autre billet.

#### Municipalité de Lac-aux-Sables invitation à une conférence de presse

Cette conférence de presse est reportée à une date ultérieure.

#### MRC de Mékinac/Invitation

MRC de Mékinac nous invite à la présentation du logiciel Target 9-1-1, le maire et le directeur du service d'incendie assisteront à cette présentation.

#### CLD de Mékinac/Invitation

CLD de Mékinac nous invite à un 5 à 7 touristique qui se teindra le 19 mai 2011 au Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle. André Lacombe, maire suppléant remplacera Alain Vallée lors de cette activité.

Rés. 2011  
05-162:

#### Programme PAIR/Adhésion

CONSIDÉRANT que l'AQDR Mékinac sollicite notre participation pour relancer le programme PAIR dans Mékinac;

CONSIDÉRANT que le Programme PAIR est un service d'appel gratuit pour sécuriser les aînés désirant rester dans leur domicile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'adhérer au Programme PAIR Mékinac et accepte de défrayer le coût soit 10\$ par mois par abonné qui réside dans notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-163:

#### Aménagement de l'Éoco-Centre du garage municipal et achat d'un conteneur

CONSIDÉRANT que l'Éco-Centre du garage municipal doit être aménagé pour répondre au modèle de recyclage de RGMRM;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal estime les travaux d'aménagement à environ 16 187.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal à réaliser les travaux d'aménagement de l'Éco-Centre du garage municipal tel que décrit dans son estimé et pour un montant d'environ 16 187.00 \$ et demande à Jacques Ricard d'assister France Boutet, gardien aux conteneurs, les samedis selon des besoins de la direction de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-164:

Achat d'un fendeur pour l'aqueduc

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'un fendeur d'entrée de service pour l'aqueduc de la compagnie Stelem au coût de 1 120.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-165:

Fonds pour le comité de la Coopérative d'Habitation de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité en collaboration avec la Caisse Populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe et la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle désire former une coopérative d'habitation afin d'étudier un projet de construction de logements dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que pour former la coopérative et réaliser les études de faisabilité, le comité a besoin d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle fera la gestion de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle versera une aide financière au montant de 1 000.00 \$ à la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle pour réaliser les études nécessaires pour la concrétisation du projet d'une coopérative d'habitation dans notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-166:

Location d'un photocopieur

CONSIDÉRANT que les offres de location pour un photocopieur suivantes :

- |   |  |                       |
|---|--|-----------------------|
| - | SBM pour un Sharp MX4101 N                 | 745.00 \$ au 3 mois   |
|   | Pour un Sharp MX5001 N                     | 805.00 \$ au 3 mois   |
| - | Centre Bureautique pour un Canon IRAC 5035 | 947.00 \$ au 3 mois   |
|   | Pour un Canon IRAC 5051                    | 1 142.00 \$ au 3 mois |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de SBM pour la location d'un photocopieur Sharp MX5001 N

pour une période de 5 ans au coût de 805.00 \$ pour trois mois plus les taxes applicables.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-167:

#### Appui à la Ville d'Amqui

- Attendu les promesses et les engagements maintes fois répétés du gouvernement libéral actuel de doter le Québec d'une véritable politique de décentralisation (voir les déclarations du premier ministre Jean Charest et de Madame Nathalie Normandeau alors qu'elle était ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire);
- Attendu la signature d'une entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et les CRE de même qu'entre le gouvernement du Québec, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, concernant la mise en oeuvre d'une démarche de décentralisation et de régionalisation (Forum des générations, 14 octobre 2004);
- Attendu la reconnaissance par le premier ministre de l'importance du rôle des élus municipaux dans le développement dynamique et durable des territoires (déclaration à l'UMQ en février 2011);
- Attendu l'annonce faite par le premier ministre Jean Charest dans son discours inaugural de la 2e session de la 39e législature de l'Assemblée nationale du Québec le 23 février 2011, que « le gouvernement déposera une stratégie et proposera une loi-cadre pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en accord avec nos • partenaires les élus municipaux et les leaders régionaux »;
- Attendu que l'occupation et la vitalité des territoires ne peuvent se faire du haut vers le bas, mais principalement par les forces vives du milieu dans le cadre d'instances régionales et locales dotées de pouvoirs et de ressources appropriées;
- Attendu qu'un État décentralisé est un État de proximité;
- Attendu « qu'à titre d'élus le plus près des citoyens, les élus municipaux s'engagent à poursuivre leur contribution à la vitalité des territoires», M. Éric Forest, président de l'UMQ (février 2011);
- Attendu l'expertise large et approfondie des élus locaux, des MRC et des CRE en matière de développement local et régional dans les domaines économique, social et culturel, secondés dans leur action par les nombreux organismes de la société civile préoccupés par le développement économique et social;
- Attendu l'adoption du mode de gouvernance décentralisée dans un nombre croissant de pays (appliquée selon des modalités diverses);
- Attendu l'efficacité politique, administrative et financière clairement démontrée de ce mode de gouvernance et des hauts niveaux de satisfaction des autorités concernées;
- Attendu le besoin d'une politique globale et cohérente de décentralisation afin de procurer un cadre formel aux initiatives isolées de délégations de pouvoir vers les territoires et ainsi mettre fin à l'improvisation circonstanciée;
- Attendu qu'on ne peut demeurer indéfiniment sur une position attentiste à l'égard de la décentralisation.

**Il est proposé par : André Lacombe**

**et appuyé par : Tommy Plamondon**

Que la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la ville d'Amqui et les divers organismes de développement économique, social et culturel de la communauté, demande par la présente à son association municipale de l'UMQ (Union des Municipalités du Québec) à l'occasion de son AGA 2011 de presser le gouvernement Charest de mettre sur pieds un comité spécial afin d'entreprendre résolument et très rapidement, avec la participation de ses partenaires municipaux et régionaux (UMQ, FQM et CRES), les démarches devant conduire à l'adoption d'une véritable politique de décentralisation fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales. Cette politique de décentralisation poursuivra quatre grands objectifs :

1. Consolider et conserver à l'État central ses missions essentielles et ses prérogatives pour définir et adopter les grandes orientations et les stratégies gouvernementales et ministérielles à l'égard des différentes sphères du développement économique, social et environnemental de la société québécoise;
2. Associer les communautés locales et régionales plus étroitement à la gestion des affaires publiques par un transfert de nouvelles responsabilités et de compétences aux trois paliers de collectivités territoriales (régions, MRC et municipalités locales). Attribuées selon le principe de subsidiarité\*, ces nouvelles responsabilités couvriront plusieurs aspects des domaines de la vie de proximité des citoyens : économie locale et régionale, santé et services sociaux, éducation et formation, transport et communications, environnement, culture, sport et loisirs, aménagement et développement du territoire, etc. Le nouveau partage des responsabilités sera guidé par le souci d'efficacité administrative et financière, ce qui suppose de clarifier de façon décisive « qui aura le pouvoir de faire quoi »;
3. Créer des collectivités territoriales dotées d'une personnalité morale (autonomie administrative) et d'une autonomie financière. Les collectivités territoriales agiront dès lors comme des partenaires à part entière du gouvernement central dans une démarche de démocratie participative de la gestion des affaires publiques dans plusieurs domaines.
4. Rendre l'appareil gouvernemental central moins lourd et conséquemment plus efficace dans l'administration des missions essentielles de l'État et la prestation des services qui lui sont rattachés. Une politique globale de décentralisation est l'occasion de repenser le fonctionnement général de l'État. Le transfert de nouvelles responsabilités et ressources aux collectivités territoriales s'accomplira aussi avec le souci d'éviter les chevauchements de compétences et les surcharges administratives.

Du point de vue des collectivités territoriales, trois préalables apparaissent nécessaires au bon cheminement de ce projet de réforme :

1. Que l'UMQ, la FQM et les CRÉS fassent front commun tout au long de la démarche;
2. Qu'un portrait détaillé des délégations de pouvoirs, des compétences et des budgets correspondants présentement administrés par les municipalités locales, les MRC et les régions (CRES) soit préparé par un groupe de travail composé de représentants du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT), des municipalités et des régions;
3. Que l'UMQ, la FQM et les régions (CRES) prennent l'initiative, solidairement, de préparer un projet de décentralisation (vision, objectifs, principes, partages des responsabilités entre les différents paliers de collectivités territoriales, bloc de responsabilités/compétences obligatoires et blocs de responsabilités facultatives, transfert de ressources financières et nouvelles sources de revenus, modes de représentation et imputabilité, principe de progressivité dans l'application des nouvelles responsabilités transférées, etc.) exposant leur vision commune d'une véritable politique de décentralisation à négocier avec le gouvernement,

\* Le principe de subsidiarité est une règle politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique doit être allouée à la plus petite entité capable de

résoudre le problème d'elle-même. C'est donc le souci de veiller à ne pas faire à un niveau plus élevé ce qui peut l'être avec plus d'efficacité à un palier inférieur, c'est-à-dire la recherche du niveau pertinent d'action publique. Ainsi, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'État n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les collectivités territoriales.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-168:

#### Hebdo Mékinac annonce pour le nouveau garage Roger Plamondon

CONSIDÉRANT que l'Hebdo Mékinac nous offre de faire paraître une publicité dans leur journal pour le publiereportage du nouveau Garage Roger Plamondon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité dans d'une grandeur d'une carte l'affaire couleur au coût de 177.00 \$ dans le journal l'Hebdo Mékinac.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance :

Claudette Piché pose des questions sur la coopérative d'Habitation et sur les jardinières qui seront installés dans les poteaux.

Gaston Tessier pose des questions sur les états financiers de l'OMH de Sainte-Thècle et par de trous dans la rue de l'Anse.

Marcel Bacon demande de mettre les photos de commerce sur notre site internet.

Gaston Groleau dit que l'entrée du Petit chemin Saint-Georges est trop basse et quand sera réparé le terrain face au 220 rue Dupont.

Normand Béland pose des questions concernant le débarcadère du lac du Jésuite et du stationnement des autos sur le stationnement de l'église.

#### Avis de Motion

André Beaudoin donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement sur la circulation pour changer les arrêts sur les rues Veillette, Villeneuve et Centenaire.

#### Affaires nouvelles :

##### A) Fête Nationale des Québécois

Rés. 2011  
05-169:

#### Organisation de la Fête Nationale des Québécois

CONSIDÉRANT la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle sollicitant la collaboration de la municipalité pour l'organisation et la réalisation de son programme d'activités pour la Fête nationale les 23 et 24 juin, entre autres, l'utilisation du stationnement arrière de l'hôtel de ville pour le feu de joie du 23 et la participation du service des incendies pour la protection des participants, l'utilisation du Parc Saint-Jean-Optimiste pour le dîner champêtre le 24 juin, la gratuité de la salle Aubin pour le souper communautaire du 24 juin;

CONSIDÉRANT que la résolution 97-01-29 autorise l'utilisation gratuite de la salle Aubin pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André

Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- a) autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à utiliser gratuitement la Salle Aubin, la cour de l'hôtel de ville et le parc Saint-Jean pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin 2011
- b) autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à faire un feu de joie dans la cour arrière de l'hôtel de ville, conditionnellement à ce que le chef pompier en soit informé afin que le service des incendies assure la sécurité des participants pendant toute la durée de l'activité.
- c) accepte de confectionner le feu de joie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

B) Demande d'aide financière des Jardins de St-Georges

Charles Tessier des Jardins de St-Georges nous demande une aide financière dans le cadre du programme d'aide au commerce à Sainte-Thècle;

Le conseil reporte ce point à une séance ultérieure.

C) L'association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite

Rés. 2011  
05-170:

L'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite/ Demande d'aide financière pour défrayer le coût des analyses d'eau pour le suivi du lac

CONSIDÉRANT que l'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite nous demande une aide financière défrayer le coût du suivi du lac estimé à 530.00 \$ ;

CONSIDÉRANT que la SAMBBA a effectué les analyses pour le suivi du lac du Jésuite l'an passé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'aide financière à l'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite pour défrayer le coût d'inscription au programme pour la reprise des prélèvements d'eau du lac du Jésuite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-171:

Levée de la séance

À 21 heures 5 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 30 mai 2011, à 20 heures, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur Alain Vallée.

Sont présents:

Monsieur André Lacombe, conseiller  
Madame Claudette Trudel Bédard, conseillère  
Monsieur André Beaudoin, conseiller  
Monsieur Tommy Plamondon, conseiller  
Monsieur Jacques Tessier, conseiller  
Monsieur Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2011  
05-172 :

Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures de discuter des sujets suivants :

1. Résolution d'exclusion de la zone agricole pour le projet communautaire Promenade Magnan.
2. A) Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste et préposé au recensement des chiens.  
B) Tarification pour le service d'animation au parc Saint-Jean-Optimiste.
3. A) Demande de l'Association Part-Égale Normandie Inc.  
B) L'Association du lac du Jésuite/reprise des prélèvements d'eau.
4. A) Le Nouvelliste/annonce cahier spécial MRC de Mékinac.  
B) Voir/annonce dans leur journal.
5. CSN/grief # 2011-01/02/03/04/05/06/07.
6. Logiciel Target 911.
7. Questions de l'assistance.
8. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-173 :

Demande d'exclusion de la zone agricole/Promenade du moulin Magnan

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée par notre municipalité à la CPTAQ concernant le site d'élimination de neiges usées et le projet communautaire « Promenade du moulin Magnan»;

CONSIDÉRANT la correspondance de la CPTAQ du 11 mai 2011 demandant à ce que le volet de la demande visant la promenade du moulin Magnan soit, en vertu de l'article 61.2 de la *Loi sur la protection du territoire des activités agricoles*, assimilé à une demande d'exclusion, puisqu'elle vise une utilisation qualifiée d'institutionnelle et qu'elle porte sur un lot contigu aux limites de la zone non agricole;

CONSIDÉRANT que la municipalité, par la présente résolution, demande à la CPTAQ que le volet « projet communautaire Promenade du moulin Magnan » soit assimilé à une demande d'exclusion;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas, ailleurs dans le territoire de notre municipalité et hors de la zone agricole, un espace approprié disponible pour le projet communautaire Promenade du moulin Magnan;

CONSIDÉRANT que la demande d'exclusion est conforme avec notre règlement de zonage (tel que mentionné au formulaire de demande d'autorisation de la demande initiale à la section 13);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement, de modifier la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ pour que le volet du projet communautaire Promenade du moulin Magnan soit assimilé à une demande d'exclusion.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-174:

Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste et préposé au recensement des chiens.

CONSIDÉRANT que les postes offerts sont deux recenseurs pour les chiens, quatre animateurs pour le parc et deux préposés à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pour l'embauche des étudiants pour l'été 2011 recommande d'engager

Pour l'animation aux parcs : Samuel Delcourt coordonnateur et animateur, Vanessa Clément et Maude Jacob, animateurs (trices)  
Pour l'entretien des parcs Maxime Ricard Béland et Jimmy Gauthier  
Pour le recensement des chiens : Annabelle St-Amand

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection du Carrefour Jeunesse-Emploi pour l'embauche de deux étudiants pour l'été 2011 dans le cadre du projet Jeunes au Travail Desjardins 2011 (Louis-Philippe Lafrenière pour le recensement des chiens et Alexe Marchildon pour animatrice);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retienne les services des personnes suivantes pour effectuer les tâches ci-après décrites:

Animation au parc Saint-Jean Optimiste : Samuel Delcourt coordonnateur/animateur, son salaire horaire sera de 10.65 \$, il débutera son travail le 20 juin 2011 pour 8 semaines. Vanessa Clément, animatrice, son salaire horaire sera de 9.65 \$, elle débutera son travail le 20 juin 2011 pour 8 semaines, Maude Jacob et Alexe Marchildon, animateurs (trices). Salaire horaire : 9,65 \$. Début du travail : 27 juin 2010 pour 7 semaines

Entretien des espaces verts des parcs : Maxime Ricard Béland et Jimmy Gauthier. Début du travail : 01 juin 2011 ou selon disponibilité pour environ 12 semaines. Salaire horaire : 9,65 \$.

Recenseur de chiens : Annabelle St-Amand et Louis-Philippe Lafrenière. Début du

travail: 27 juin 2011 pour 6 semaines. Salaire horaire : 9.65 \$

2 ° Les heures de formation faites en dehors de ces horaires seront rémunérés au taux indiqué au premier paragraphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-175:

Participation animation et loisirs/ tarif 2011

CONSIDÉRANT que les localités de Mékinac charge environ 100 \$ par enfants pour le service d'animation (camp de jour);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire charger un montant d'inscription pour se service afin d'améliorer les équipements et les activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle établi les tarifs suivants pour le service d'animation saison estivale 2011 :

1 ° Les frais d'inscription pour les activités de 9h à 12h et 13h à 16h seront de 35.00 \$ pour l'été par enfant dont les parents sont résidents et/ou propriétaires à Sainte-Thècle et de 75.00 \$ par enfant pour l'été dont les parents ne sont pas résidents et n'ont pas de propriété à Sainte-Thècle.

2 ° offre de services au Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2011, savoir, un service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 moyennant cinq dollars par jour par enfant.

3 ° Retard après 17h30, une pénalité de 1\$ au 5 minutes sera imposée aux parents retardataires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011  
05-176:

Demande de commandite de l'APEN

CONSIDÉRANT que l'APEN nous demande une commandite pour la semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde le prêt gratuit de la salle adaptée du Parc Saint-Jean-Optimiste pour la journée du 1<sup>er</sup> juin 2011, pour organiser une journée de regroupement de leurs membres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite/ Demande d'aide financière pour défrayer le coût des analyses d'eau pour le suivi du lac

Le conseil ne revient pas sur sa décision du 2 mai 2011

Rés. 2011  
05-177:

Le Nouvelliste/Annonce dans le cahier spécial de la MRC de Mékinac

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prend une annonce 1/8

de page au coût de 283.90 \$ plus taxes dans la publication du cahier spécial de la MRC de Mékinac du Nouvelliste édition du 6 juin 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Voir/Annonce dans le spécial Mauricie

Le conseil municipal ne prend pas de publicité dans ce journal.

Rés. 2011

05-178: CSN/Grief # 2011-01/02/03/04/05/06/07

CONSIDÉRANT que les griefs déposés au directeur général par le représentant syndical portant les numéros 2011-01, 2011-02, 2011-03, 2011-04, 2011-05, 2011-06 et 2011-07;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne fait pas foi aux griefs 2011-01, 2011-02, 2011-03, 2011-04, 2011-05, 2011-06 et 2011-07 déposés par le représentant syndical les 13 mai et 20 mai 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

05-179: Logiciel Target 911

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète le logiciel Target 911 pour le service d'incendie de Sainte-Thècle au coût de 2089.73 plus la licence au montant de 695.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2011

05-180: Levée de la séance

À 20 heures 10 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier